

CONDITIONS GÉNÉRALES D'HÉBERGEMENTS LOCATIFS CAMPING LOCRONAN

Le camping est classé trois étoiles Tourisme avec ses 30 emplacements grand confort caravanes et ses 70 emplacements nus. Situé à 500 m du bourg de l'un des plus beaux Villages de France, le camping est à flanc de montagne, s'étage en terrasses.

LOCATION

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

RÉSERVATION

La réservation devient effective qu'après réception du contrat signé et le règlement d'un acompte de 30% du prix total du séjour plus 15 euros de frais de dossier pour une location ou 5 Euros pour un emplacement camping. Dès réception, nous vous ferons parvenir la confirmation de votre réservation qui vaudra acceptation de notre part indiquant vos dates de séjour ainsi que le détail de votre location.

Le solde, soit 70% du prix de la réservation, doit être versé au plus tard 30 jours avant le début du séjour pour une location, faute de quoi la réservation pourra être considérée comme annulée par le client. Le solde pour la réservation d'un emplacement est à régler le jour de l'arrivée.

Pour toutes modifications des dates de réservation, il ne pourra être garanti la même location, ni la réservation pour la période souhaitée. Aucune modification n'est possible pendant le mois précédant l'arrivée. Hors de ce délai, les modifications ne seront possibles qu'en fonction des disponibilités.

ANNULATION

En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous serez redevable :

- *des frais de dossier*
- *si vous annulez plus de 60 jours avant la date prévue d'arrivée, votre acompte vous sera intégralement remboursé*
- *si vous annulez entre le 60^{ème} jour et avant le 30^{ème} jour de la date prévue d'arrivée, 30 % du prix total du séjour vous sera retenu,*
- *si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date, la totalité du montant du séjour est due.*

En l'absence de message écrit (courrier ou mail) du client précisant qu'il a dû différer son arrivée, la location devient disponible dès le lendemain 8h30, et le règlement intégral des prestations demeure exigible.

CAUTION

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire détaillé.

*Il sera demandé à l'arrivée de chaque client pour une location **une caution de 250 euros** comme dépôt de garantie à toutes dégradations pouvant être occasionnées par les locataires pendant leur séjour. La caution sera restituée en fin de séjour à la suite de l'inventaire ou sous huit jours en cas de départ en dehors des horaires d'ouverture du bureau. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit impérativement être assuré en responsabilité civile. Toutes dégradations et tous objets manquants non signalés par le locataire mais portés sur l'état des lieux de son successeur immédiat seront susceptibles de lui être imputés et entraîneront la rétention de tout ou partie de la caution. Une dégradation importante non signalée sera constatée par huissier et entraînera une présomption à l'encontre du locataire ; la caution sera retenue d'office si son successeur immédiat signale des dégradations. Si les frais de remise en état excèdent le montant de la caution, le locataire s'engage à verser le solde au bureau d'accueil sur justificatifs. Cette procédure est acceptée sans réserve par le locataire et vaut état des lieux contradictoire.*

***Une caution** est demandée à votre arrivée pour le badge délivré afin d'entrer sur le camping avec son véhicule, **d'un montant de 30 euros**. Elle est restituée le jour de votre départ ou en cas de départ en dehors des horaires d'ouverture du bureau d'accueil, la veille de votre départ avec restitution du badge le même jour. Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire, il sera retenu sur la caution **50 euros de forfait nettoyage**.*

ASSURANCE DOMMAGE

Le locataire doit impérativement être assuré en responsabilité civile ainsi que contre les risques de vols, d'incendie, dégâts des eaux, risques locatifs et recours des voisins. L'assurance de votre maison ou de votre appartement doit être valable pour votre résidence locative de vacances. Une attestation d'assurance concernant votre location devra nous être fournie, datée et signée par votre assureur.

ARRIVEE-DEPART

La location se fait du mercredi au mercredi ou samedi au samedi ou du dimanche au dimanche (suivant les modèles) du 02/07 au 02/09 impérativement, en dehors de cette période d'autres aménagements sont possibles. Les arrivées sont prévues de 16h à 20h et les départs avant 10h00. Tout retard devra être signalé avant 20h00. Après 23h00, vous ne pourrez plus entrer votre véhicule. Un parking est à votre disposition à l'entrée.

Pour toutes les locations, le nombre de personnes ne pourra dépasser celui indiqué sur le contrat de location (il n'est pas possible de rajouter une tente sur un emplacement locatif et un seul véhicule est autorisé par location).

TARIFS

Ces tarifs incluent l'accès aux équipements de loisirs : piscine couverte et chauffée du 2 Avril au 29 Septembre 2016, aire de jeux pour enfants, table de ping-pong extérieure, prêt de jeux de société, la tva 5.5%, 10% et 20%, la location d'un hébergement tout équipé avec les consommations d'eau, de gaz et d'électricité.

Ces tarifs n'incluent pas la taxe de séjour 0.39€/personne de 18 ans et plus par jour du 02/04 au 29/09, l'animal dans les locations : 5€/jour, le ménage en fin de séjour : 50€, la caution pour la location d'un hébergement : 250€. Les draps et le linge de maison sont disponible à la location (8.80 € la parure 2 pers et 5.80€ la parure 1 pers). Le lit bébé, un barbecue ou la télévision sont à disposition (35€ la semaine), pensez à les réserver.

ANIMAUX

*Seuls les chiens et chats tenus en laisse sont acceptés moyennant une redevance journalière. Vous devrez présenter leur carnet de vaccination au bureau d'accueil. Ils ne doivent pas être laissés enfermés seuls en l'absence de leurs maîtres qui sont civilement responsables. Le certificat de vaccination antirabique est obligatoire. Les chiens de 1^è et 2^è catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping. L'accès aux sanitaires leur est strictement interdit. Ils sont tolérés dans les locations moyennant une redevance journalière : **5 euros / jour** mais en aucun cas ne doivent dormir sur la literie ni sur les coussins, ni rester seuls à l'intérieur.*

VISITEURS

L'accès du camping étant réservé à notre seule clientèle, un contrôle pourra être effectué à tout moment. Les visiteurs sont acceptés dans la limite de la capacité du camping et après accord de la direction. Ils devront s'acquitter du tarif visiteur camping. Tout visiteur non déclaré à l'accueil sera facturé à la famille présente.

REGLEMENT INTERIEUR

Toute personne est tenu de se conformer aux dispositions du Règlement Intérieur du camping. Ce règlement est affiché au bureau d'accueil. Les tribunaux de Quimper sont seuls compétents en cas de litige. Les propriétaires du camping ne sont pas responsables en cas de vol, dégradation en responsabilité civile des clients ou visiteurs du camping.